

La lettre des juristes d'affaires - 9 mai 2006

A&O, Jones Day et August & Debouzy sur l'acquisition d'Oxford Automotive par Wagon

L'équipementier automobile britannique Wagon a racheté Oxford Automotive ApS, une société danoise spécialisée dans la production de composants automobiles. L'opération a été effectuée sous la forme d'un « *reverse takeover* ». Elle a été réalisée par voie d'apport des actions d'Oxford Automotive en rémunération de plus de 50 millions d'actions ordinaires et de plus de 20 millions d'actions de préférence de Wagon émises au profit notamment du fonds WL Ross & Co. Cette acquisition a été précédée de la cession de toutes les actions détenues par Oxford Automotive dans sa filiale européenne à la filiale française du groupe Wagon. Une cession similaire a été réalisée en Allemagne. L'opération valorise le groupe Oxford à hauteur d'environ 130 millions de livres sterling.

Wagon était conseillé par une équipe européenne d'*Allen & Overy*. À Paris, l'équipe était composée de *Jean-Patrice Labautière* et *Kamal Rhazali* (M&A), *Florence Ninane* et *Helen Le Gac* (concurrence), *Grégory Olczak-Godefert* (droit social), *Jérôme Marbot* (environnement) et *Ahmed Baladi* (propriété intellectuelle et industrielle).

WL Ross & Co était conseillé par plusieurs équipes de *Jones Day*. À Paris, l'équipe était composée de *My Linh Vu-Grégoire* et *Alexandre de Verdun* (fusions-acquisitions), *Jérôme Assouline* (droit fiscal) et *Nataline Zarifiau* (droit social). WL Ross & Co était également conseillé par *August & Debouzy* pour les aspects fiscaux : *Philippe Lorentz* et *Sonia Bonnabry*.